



Le Saint-Siège

VOYAGE APOSTOLIQUE À SAINT-DOMINGUE

(9-15 octobre 1992)

***DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
AU CORPS DIPLOMATIQUE EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE****

Dimanche, 11 octobre 1992

Excellences, Mesdames et Messieurs,

1. C'est pour moi un motif de particulière satisfaction de pouvoir rencontrer un groupe aussi qualifié de personnes que le Corps diplomatique accrédité près le gouvernement de la République dominicaine, de même que les représentants des Organisations internationales. A tous, j'exprime mon salut le plus cordial, que j'étends aux gouvernements, institutions et peuples que vous représentez.

Les hautes fonctions diplomatiques que vous exercez vous rendent dignes de l'estime et de la haute considération du Saint-Siège, surtout parce qu'il s'agit d'un travail au service de la grande cause de la paix, du rapprochement et de la collaboration entre les peuples, et d'un échange fructueux pour parvenir à des relations plus humaines et plus justes au sein de la communauté internationale.

La commémoration du Ve centenaire de l'évangélisation de l'Amérique donne à notre rencontre une signification particulière. En effet, cette heureuse date qui est un motif d'action de grâces envers Dieu, car la semence de l'Évangile a donné comme fruit cette réalité vivante et vigoureuse qu'est l'Église latino-américaine nous place aussi devant une heure cruciale pour les peuples de ce continent qui doivent affronter l'urgence de défis socio-économique revêtant aujourd'hui des caractéristiques nouvelles, liées aux changements profonds qui se sont produits dans le domaine international, surtout en Europe.

2. Consciente de l'importance de ce moment historique, l'Église catholique, toujours si proche de l'homme latino-américain dans ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses (cf *Gaudium et spes*, 1), a voulu mettre en relief cet événement en célébrant la IV^e Conférence générale de l'épiscopat latino-américain, que j'aurai la joie d'inaugurer demain matin dans cette capitale. Le Siège apostolique partage vivement les soucis pastoraux des évêques d'Amérique latine et espère que la nouvelle évangélisation recevra un grand élan de cette Conférence, se répercutant dans la vie des institutions et des peuples qui reçurent, il y a 500 ans, la lumière de la foi.

Tout cela confère un relief particulier à cette rencontre avec le Corps diplomatique. Mon message s'adresse à tous ceux qui sont ici présents, mais, en cette occasion solennelle, je m'adresse aussi spécialement aux gouvernants des nations de ce continent.

3. L'histoire de ces cinq siècles a peu à peu constitué les peuples d'Amérique latine en communauté de nations. Le passé, avec ses lumières et ses ombres illustre et éclaire la réalité du présent. Mais c'est l'avenir de ce continent qui doit être l'objet de l'effort décidé et généreux de tous ceux qui consacrent leur vie au service du bien commun de la société. C'est pourquoi, avec respect et déférence, je m'adresse aux responsables des gouvernements de l'Amérique latine, afin qu'ils donnent une impulsion décidée au processus d'intégration latino-américaine, qui permette à leurs peuples d'occuper la place qui leur revient sur la scène mondiale.

Les facteurs en faveur de cette intégration sont nombreux et importants. En effet, nous constatons en premier lieu la présence de la religion catholique, professée par la majorité des Latino-américains. Il s'agit là d'une composante qui de par sa nature propre se place sur un plan différent et plus profond que celui de la simple unité socio-politique. Cependant, promouvant l'amour, la fraternité et la convivence entre les hommes comme un élément essentiel de sa propre mission, l'Église ne peut cesser de favoriser l'intégration de peuples qui, par leurs racines communes, se sentent frères (cf. *Gaudium et spes*, 42).

A côté de cette communauté de foi, nous constatons aussi l'existence de liens culturels et géographiques étroits. L'Amérique latine constitue l'une des réalités géoculturelles les plus significatives du monde contemporain. En effet, le facteur linguistique favorise grandement la communication et le rapprochement entre les différentes mentalités. Par ailleurs, l'unité géographique est déterminante dans le processus de constitution des communautés nationales et internationales. Enfin, le passé historique, en grande partie commun aux divers pays d'Amérique latine, constitue un dernier élément unificateur.

4. Mesdames et messieurs, la nécessité de l'intégration latino-américaine est une conviction partagée pacifiquement par beaucoup, et confirmée par les objectifs déjà atteints en matière économique et de représentation parlementaire. Mais cette intégration exige un effort, car elle implique un changement de mentalité. En effet, elle requiert, entre autres choses de considérer ce

qui unit tous les hommes entre eux comme un véritable bienfait. Il faut, pour cela, d'abord dépasser les différents conflits et tensions qui perturbent la convivence pacifique entre les pays et engendrent des méfiances et des antagonismes réciproques.

Dans ce contexte, je voudrais lancer un appel pressant pour la résolution pacifique des différends. La possibilité de tout affrontement armé doit être désamorcée avec une ferme décision. Un pays frère vaincu et humilié est, d'une certaine façon, un mal réel et immédiat également pour le vainqueur. Il y a encore plus de raisons de rejeter fermement la violence armée à l'intérieur d'une même communauté nationale. Si celui qui prend les armes le fait parce qu'il se sent dépouillé de sa dignité et lésé dans ses droits de citoyen, il contribue par la guérilla, à perpétuer haines et vengeances pendant des générations, outre qu'il attente à la vie des personnes et aux principes de la convivence pacifique.

Messieurs les Ambassadeurs, une politique de pacification et d'intégration a pour condition indispensable le respect des droits de l'homme. En effet, la solidarité exige de promouvoir la dignité inaliénable de toute personne. C'est pour cela que je considère comme particulièrement approprié de répéter ici une réflexion que je faisais dans l'encyclique *Centesimus annus*: «Après la chute du totalitarisme communiste et de beaucoup d'autres régimes totalitaires et de "sécurité nationale" nous assistons aujourd'hui à la prédominance, non sans des contrastes, de l'idéal démocratique, en lien avec une attention vive et une préoccupation pour les droits de l'homme. Mais, précisément pour cela, il est nécessaire que les peuples qui font une révision de leur constitution donnent à la démocratie un fondement solide et authentique en reconnaissant explicitement ces droits» (n. 47).

5. Devant les graves conséquences qu'entraîne pour les populations de l'Amérique latine le problème de la dette extérieure, poussé par ma sollicitude pastorale, j'ai lancé des appels pressants afin que soient trouvées des solutions juste à ce dramatique problème. Mais, en contradiction avec les efforts réalisés pour alléger la crise économique, on rencontre des phénomènes comme la fuite des capitaux, l'accumulation des richesses dans les mains de quelques-uns ou encore l'attribution de sommes et de ressources considérables à des objectifs qui ne sont pas en lien direct avec le développement souhaité. Il en va ainsi de l'actuelle politique d'armement en Amérique latine; la conséquence en est le détournement de fonds qui devraient être utilisés à la résolution de tant de besoins comme l'éducation, la santé ou le grave problème de la survie, vers un arsenal de guerre, lésant les attentes si nombreuses des hommes et des femmes latino-américains. A ce propos des questions contenues dans l'Encyclique *Sollicitudo rei socialis* me viennent à l'esprit: «Comment justifier le fait que de grandes quantités d'argent, qui pourraient et devraient servir au développement des peuples soient, au contraire, utilisées pour l'enrichissement d'individus ou de groupes, ou encore utilisées à l'augmentation des arsenaux, dans les pays développés comme dans les pays en voie de développement, renversant ainsi les véritables priorités?» (n. 10; cf.n.24).

Sur un continent où le processus d'appauvrissement ne parvient pas à être endigué, où les indices de chômage et de sous-emploi sont si élevés, et où, par contraste, les possibilités et les ressources sont abondantes, on ne peut remettre à plus tard d'opérer un investissement approprié du capital disponible, dans le but de créer de nouveaux emplois et d'augmenter la production. La pauvreté, inhumaine et injuste, doit être éradiquée. Il faut pour cela développer les ressources humaines, facteur-clé du progrès d'un peuple. En effet, investir dans l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, c'est assurer un avenir meilleur pour tous.

Quel vaste champ pour la solidarité des peuples et des gouvernements, comme pour vos analyses et vos suggestions d'aide et d'appui ! Que Dieu accorde aux responsables du bien commun clairvoyance et sagesse pour qu'ils s'entendent sur les mesures à prendre, et une volonté tenace pour les mettre en pratique.

6. Mesdames et messieurs, je puis vous assurer que vous trouverez toujours dans le Saint-Siège un interlocuteur attentif pour tout ce qui touche à la promotion de la fraternité et de la solidarité entre les peuples, comme pour tout ce qui favorise la paix, la justice et le respect des droits de l'homme. En terminant cette rencontre, je voudrais vous remercier vivement pour votre présence, et en même temps exprimer mes vœux les plus sincères pour la prospérité de vos pays, pour l'heureuse réalisation des objectifs des institutions que vous représentez, pour la réussite de votre mission et le bonheur de ceux qui vous sont chers. Merci beaucoup.

**La Documentation Catholique* n.2061 pp. 1020-1021.